

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2021

Présents : Maryan RIBICIC, Marion VANBERVLIET, Emmanuel CABRIT, Sylvie PAQUET, Alain SABY, Philippe MENARD-BOCQUET, Mireille VEYRON, André BOIS (arrivé à 20h30), Caroline MEYNET
Excusés : Murielle GARCIA (pouvoir Alain SABY), Mireille GOUMAS (pouvoir Sylvie PAQUET)
Date de la convocation : 07/01/2021
Début de séance : 19 H 30
Secrétaire de séance : Marion VANBERVLIET

COMPTE RENDU

1) Convention 30 Millions d'Amis

Délibération 2021-01-14/01

Sylvie Paquet informe le conseil municipal que la convention passée avec la fondation 30 Millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants pour l'année 2020 arrive à terme. 3 stérilisations ont été réalisées en 2020, il en reste une à reporter sur 2021.

La participation que la commune doit verser à la fondation à hauteur de 50% des frais de stérilisation et de tatouage, s'élève à 175 € pour les 5 chats prévus pour 2021.

Le conseil, après en avoir délibéré, vote le renouvellement de la convention avec la fondation 30 Millions d'amis.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

2) Demandes aliénation chemins ruraux

Délibération 2021-01-14/02

André Bois informe le conseil de deux demandes de rétrocession de parties de chemins ruraux :

- Une située à « La roue »
- Une située à Vergenucle d'en Haut

Le conseil délibèrera au prochain conseil après visite sur les lieux.

3) Autorisation d'ouverture de crédits par anticipation

Délibération 2021-01-14/03

Le maire expose qu'en vertu de l'article 15 de la loi 88-13 du 15 janvier 1988, des dispositions permettent au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à engager et mandater de nouvelles dépenses d'investissement, dans la limite de 25% du budget d'investissement de l'année précédente (soit 216 993.40€ x (25/100) = 54 248.35€) jusqu'à l'adoption du Budget Primitif et avec engagement d'inscrire ces dépenses au Budget Primitif.

Afin de pouvoir engager les travaux de réfection de peinture de la salle des fêtes et l'aménagement d'un local vélo au sein du village des gites,

Et après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide

- D'ouvrir les crédits par anticipation du budget primitif pour permettre de couvrir les dépenses suivantes

Chap 21-Article 21318	Autres bâtiments publics (local vélo et peinture sdf)	46 000.00€
Chap 16-Article 165	Cautions	1 500.00€

Pour 11 Contre 0 Abstention 0

4) Subvention associations

Délibération 2021-01-14/04

- L'Amicale des sapeurs-pompiers de Pont de Beauvoisin

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Pont de Beauvoisin (Savoie) sollicite la commune à soutenir leur action au moyen d'un don pour l'acquisition de leur traditionnel calendrier.

Après délibération le conseil municipal décide d'octroyer un don exceptionnel suite à la situation sanitaire de 2020 de 500€.

Pour 11 Contre 0 Abstention 0

- Le Tetras Libre

L'association Le Tetras libre gère le Centre de Sauvegarde de la faune sauvage sur la commune de Montagnole. Ouvert depuis mai 2020, le centre a réalisé 900 accueils d'animaux.

Afin que ce centre soit pérenne et remplisse pleinement un service public indispensable, l'association demande un soutien financier à toutes les communes de Savoie et Haute Savoie à hauteur de 0.10€ par habitant soit pour Dullin : $462 \times 0.10€ = 46.20€$

Après délibération le conseil municipal valide la demande de subvention à hauteur de 50 €

Pour 11 Contre 0 Abstention 0

- De l'ombre à la lumière

L'association de l'ombre à la lumière intervient auprès des personnes déficientes visuelles afin de les aider à s'intégrer au sein de la société par des actions telles que l'aide pour l'achat de matériel adapté, éducation de chien-guide, sorties culturelles.

L'association sollicite une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021.

Après délibération le conseil municipal ne valide pas la demande de subvention pour cette année.

Pour 11 Contre 0 Abstention 0

5) Divers

- Lancement travaux huisseries des gites et salle des fêtes

Mireille Veyron informe le conseil que la commune a été attributaire d'une subvention de l'Etat « plan de relance économique » pour le changement des huisseries des 19 gîtes restants. Cette subvention représente 30% du montant total. Nous sommes en attente d'une réponse de la Région pour un complément de financement et finalisons la commande.

- **Info SPEEH/ FAIRE**

Le Service Public pour la Performance Energétique de l'Habitat met en place à l'échelle du département de la Savoie, une opération intitulée FAIRE « Tout pour ma rénov' ». Ce service s'appuie quasi intégralement sur l'ASDER.

Il a pour vocation d'accueillir, d'informer et d'apporter un conseil personnalisé aux particuliers dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leur logement, quel que soit leur niveau de revenus.

Il est demandé aux communes de relayer l'information auprès de leurs administrés.

- **Référent Ambroisie**

Sylvie Paquet informe de la demande qu'il y ait un référent Ambroisie au sein de la commune (réaliser un suivi, etc.).

- **Maintien subvention classe verte**

Le conseil avait validé une subvention le 13/02/2020 pour un projet de classe verte pour la classe de Mme Jennifer ANDRIOT (Directrice de l'école primaire d'Ayn).

Compte-tenu des conditions sanitaires, la classe verte n'a pas pu avoir lieu.

Caroline a été sollicitée pour savoir si cette subvention pourra être maintenue pour le printemps 2021. Le conseil valide le fait de reconduire la subvention.

Fin de séance : 22h30

Prochain conseil municipal : jeudi 11 février 2021 à 20h00

A collection of handwritten signatures in black ink. The most legible signature is 'Paquet'. Other signatures are more stylized and difficult to read. There is also a signature in blue ink that appears to be 'Mireille Veyron'.

